



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Comité Régional Grand-EST : Formation de dirigeants

Les différents types de subventions



les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- l'état
- la région Grand Est
- les départements
 - ou Collectivité européenne d'Alsace d'ici 2022 pour le 67 et le 68
- les communautés d'agglomérations
 - par exemple M2A, Reims Métropole, Eurométropole ...
- les communes



les différents types de subventions : l'état

- l'ANS
 - agence nationale du sport
- le FDVA
 - fond de développement de la vie associative
- tous deux à compléter sur **LCA**



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



Le Compte **Asso**

Le site officiel de gestion d'association

les différents types de subventions : l'ANS

- agence nationale du sport
- finance les projets « éligibles » :
 - définis par l'ANS et le ministère
 - + projets prioritaires fédéraux



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

comment va être géré votre demande ANS par LCA ?

- c'est une subvention d'état
- en principe gérée par l'état
 - fonctionnaires de jeunesse et sport (professeurs de sport)
- depuis 2020 : l'état délègue cette mission aux fédérations
 - la FFESSM délègue cette mission aux régions
 - pour leur territoire
 - CTAS : Conseil Territorial d'Attribution des Subventions
 - CNAS : pour les subventions des régions, pour conseil sur les cas difficiles

comment va être géré votre demande ANS par LCA ?

- la FFESSM se voit attribuer une somme de 515 493 €
 - hors Dom-Tom et Corse
- dont 36 644 € pour le Grand Est
 - 15 746 € au moins pour les clubs 43 %
 - 20 898 € au plus pour les OD, dont la région 57 %
- il est probable que cette année les sommes soient reconduites
 - et que la part des clubs augmente à 45 ou 46 %
 - et que celle des OD soit ramenée à 55 ou 54 %

les différents types de subventions : le FDVA

- fond de développement de la vie associative
- finance
 - les formations des bénévoles
 - différent de formation de cadre -> projet fédéral
 - le fonctionnement et les projets innovants
 - par exemple création de section de plongée enfant, prise en charge handisub ...



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

les différents types de subventions : l'état

- la politique de la ville -> **Le portail Dauphin**
 - au niveau état, région, département, communauté de communes et communes
 - ce sont des dossiers légèrement différents, plus facile à compléter en général
 - ils concernent les actions en faveur des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
 - et les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
 - <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=home>

les différents types de subventions

- **Le portail Dauphin**

- attention au compte rendu des actions pour consolider la subvention
- il faut avoir le numéro de la subvention
- et ce n'est pas le numéro de la demande
 - celui-ci est unique et figure sur votre demande
- **mais celui qui figure sur le papier qui vous accorde la subvention**
- et qui correspond à celui qui figure sur le virement !
- sinon il est impossible de remplir le CR d'activités

les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- La région Grand Est
- Subventionne le comité régional Grand Est
 - 8 000 € par an
 - 2 000 € pour les formations de cadres
 - 6 000 € pour le fonctionnement du comité



les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions



- La région Grand Est subventionne également le matériel et les équipements « lourds » et forcément mutualisés :
 - la cale d'accès handi à la gravière du Fort
 - les compresseurs de la gravière du Fort

les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- La région Grand Est



- Participe au financement des sorties et vacances des jeunes des QPV ...

les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- les départements
 - certains financent des actions, du matériel lourd, du petit matériel ...
 - politique propre à chaque département

les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- les communes et les communautés de commune
 - politique sportive propre à chaque structure
 - il n'y a qu'à voir le prix des piscines ...

autres sources de financement

- le mécénat
- par des entreprises privées
- possible pour des opérations ponctuelles ... ou sur la durée
 - banques, grandes surface, artisans ...

Objectif de la journée : les subventions d'état

- elles passent par LCA



Le Compte **Asso**

Le site officiel de gestion d'association

Transférabilité

- si vous savez faire LCA
- vous saurez remplir les autres demandes :
 - le portail Dauphin
 - les dossiers de la région, des départements, des comcom, des communes

Un mot sur les subventionnements fédéraux

- ils sont interdits !
- un OD ou la FFESSM n'a pas le droit d'attribuer de subventions aux clubs

Merci pour votre attention

- Avez-vous des questions ?